



# Caulnes

BULLETIN MUNICIPAL

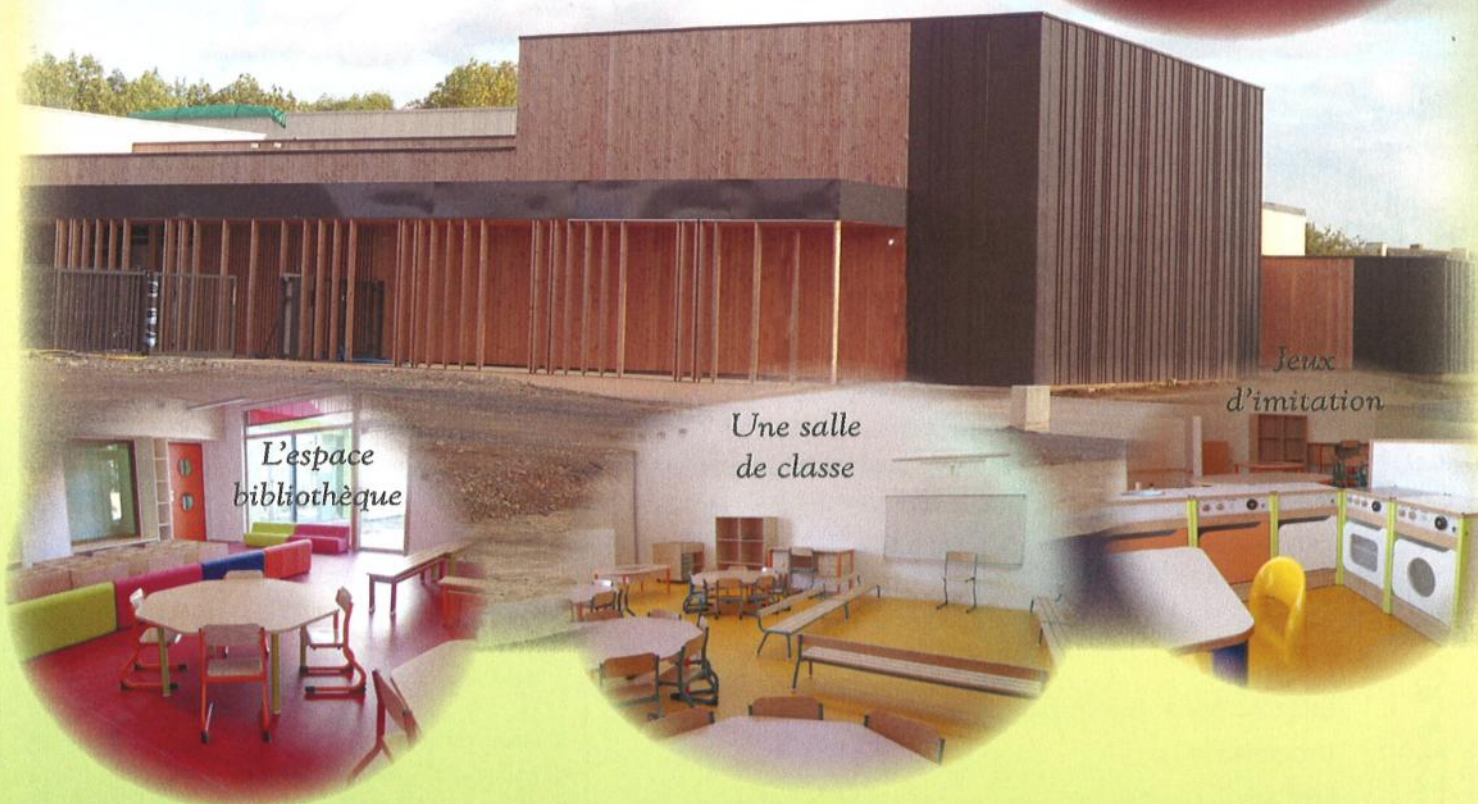
Octobre 2012 - N° 96



Le préau ouvert sur la cour



La salle de motricité



L'espace bibliothèque

Une salle de classe

Jeux d'imitation

## Construction de l'école maternelle sur le site de l'éco-quartier de la Gare

Les travaux sont en cours de finition.

Le bâtiment est construit suivant les normes de la Haute Qualité Environnementale.

La nouvelle école est composée de cinq classes, d'un espace bibliothèque et d'une partie mutualisée avec l'accueil de loisirs communautaire (salle de motricité, salle de propreté, infirmerie, salle de réunions, salle de repos, préau et cour).

La rentrée des élèves dans ce nouveau bâtiment se fera au retour des vacances de la Toussaint 2012.



## **DIMANCHE 7 OCTOBRE 2012 : REPAS DU CCAS**

150 convives ont pris part au repas

La doyenne : **M<sup>me</sup> Odette LOUESSARD**,  
née le 16 mai 1920

Le doyen : **M. Pierre QUINQUENEL**,  
né le 25 octobre 1920

Entourés de

M. Jean-Louis CHALOIS, Maire de Caulnes  
et de M. Henri FRÈRE, Adjoint chargé des affaires sociales.



## **MAISONS FLEURIES 2012**

Le jury de fleurissement du Pays Touristique de Dinan a visité les communes inscrites au concours et a attribué les résultats suivants :

- **M. et M<sup>me</sup> Louis DENIEL** «22 rue Valaise» ont obtenu le 2<sup>ème</sup> prix ex-aequo en catégorie maison avec jardin visible de la rue < 1000 m<sup>2</sup>.
- **M. et M<sup>me</sup> Joël RUELLAN** «Coaquipel» ont obtenu le 2<sup>ème</sup> prix ex-aequo en catégorie grand jardin privé visible de la rue > 1000 m<sup>2</sup>.

Nous leur offrons nos plus vives félicitations.

**Le palmarès communal sera donné le samedi 3 Novembre à 11 h à la petite salle des fêtes.**

## **Sommaire**

<b>L'édito</b>	<b>p. 3</b>
<b>Informations municipales</b>	<b>p. 5</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>p. 10</b>
<b>Etat civil</b>	<b>p. 12</b>
<b>Informations générales</b>	<b>p. 14</b>
<b>Vitrine</b>	<b>p. 17</b>
<b>Journal de l'école</b>	<b>p. 18</b>
<b>Restaurant scolaire</b>	<b>p. 20</b>
<b>Lycée agricole</b>	<b>p. 21</b>
<b>Maison de retraite</b>	<b>p. 22</b>
<b>Vie des associations</b>	<b>p. 23</b>

**Journal d'informations trimestriel gratuit  
distribué à toutes les familles de la commune.**

Directeur de la publication :

M. CHALOIS Jean-Louis, Maire.

Rédaction, mise en page et photos :

Mairie de Caulnes.

Membres de la Commission Informations - Communication :

Mesdames SECARDIN-OUICE, BIHAN, BERHAULT,  
LEBRETON, BRIGNON.

Messieurs, RAGOT, FRÈRE, DUPAS, MURGALÉ, ROMAIN.

Agent Administratif référent : Madame BUCHON

Impression : Imprimerie Mévennaise - St-Méen.

Tirage : 1200 exemplaires sur papier mat 90g.

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Dans le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 4 Septembre 2012, vous trouverez le texte de la délibération concernant l'achat de la ferme de la Ville Gate tel qu'il a été présenté aux élus, débattu et voté par la suite.

Avec cette opportunité foncière, située à l'entrée de l'agglomération, le Conseil Municipal s'est trouvé confronté à un véritable dilemme entre :

→ ne pas postuler pour l'achat et laisser un tiers s'installer (il y avait 3 candidatures), figeant, en fait, la situation foncière de ce secteur pour longtemps.

→ postuler pour l'achat, malgré le montant de l'investissement, ouvrant ainsi des possibilités pour le développement local.

La commission des affaires foncières (composée de 10 élus, avec voix consultative), qui a suivi le dossier de bout en bout, a pris l'option assez rapidement (9 voix pour, 1 voix avec réserve) de privilégier l'achat afin que ce foncier, bien placé géographiquement, profite à notre territoire. Il faut préciser aussi que les propriétaires, Mr et Mme Claude DELÉPINE, préféraient la solution locale, par l'intermédiaire de la commune. Pour ce faire, ils ont fait les gestes nécessaires et je les en remercie.

En se déclarant candidate, avec l'aide de la SAFER et du Conseil Régional, la Commune a créé les conditions pour :

## ❶ Aider l'agriculture locale :

- 30 hectares (La Ville Pierre) ont servi à conforter deux exploitations agricoles de Caulnes.
- 25 hectares ont été réservés par le Conseil Général afin de compenser intégralement les surfaces prises par la future déviation. En d'autres termes, cela veut dire qu'aucun agriculteur ne perdra 1 m<sup>2</sup> de terre avec cette opération routière.

## ❷ Garantir l'avenir du Lycée Agricole :

La ferme du lycée a besoin d'une dizaine d'hectares supplémentaires pour atteindre une surface agricole de plus de 50 hectares. C'est le seuil exigé par la Région Bretagne pour investir dans la rénovation de l'atelier lait dans le cadre d'un "contrat d'autonomie et de progrès".

En garantissant la pérennité de la ferme, nous assurons l'existence du lycée et nous lui donnons toutes les chances d'un futur développement avec la création de nouvelles filières de formation par exemple.

## ❸ Poursuivre la politique d'accueil de nouveaux habitants par la création de nouveaux lotissements

Aujourd'hui, l'extension de la résidence du Fougeray est bloquée par manque de terres pour compenser un exploitant.

Quelques hectares sur le site de Ville Gate peuvent fournir une solution. Une nouvelle tranche de 30 logements pourra être alors engagée rapidement puisque les plans sont faits.

.../...

#### **4 Constituer une réserve foncière**

L'expérience, depuis 10 ans, nous a montré qu'une commune sans foncier disponible ne peut pas envisager une politique de développement : (à chaque lotissement, il a fallu négocier l'achat de terres).

Une réserve foncière présente le grand avantage de mettre en capacité la commune de pouvoir réagir rapidement à toute opportunité heureuse pour son développement.

Les terres de La Ville Gate se situent en bordure du futur rond point de la déviation, mais aussi dans le prolongement de la Zone Artisanale des Gantelets à proximité du Lycée Agricole... elles possèdent donc des potentialités réelles pour l'avenir.

L'évolution démographique d'une commune comme la nôtre est primordiale. C'est bien parce que la population est passée de 2000 habitants à 2500 habitants entre 2002 et 2012 que :

- des commerces ou des prestataires de service se sont installés.
- des investissements privés se sont réalisés dans la zone commerciale.
- le vieillissement de la population a été enrayé, avec un très fort rajeunissement depuis quelques années.

Il faut donc tout faire pour poursuivre les objectifs fixés par le conseil municipal en 2001, et contenus dans le PLU approuvé en février 2007, c'est-à-dire aller vers une population de 3000 habitants en 2020. C'est une dynamique démographique qui consolidera les commerces existants, qui amènera des nouveaux commerces ou prestataires de service et qu'une surface commerciale comme l'ex. logimarché pourra réouvrir.

La transaction concernant la ferme de la Ville Gate comporte, outre la terre, un ensemble bâti important : une maison néo Bretonne, un manoir avec des dépendances, des bâtiments d'élevage.

Il importe maintenant de vendre ces biens immobiliers dans les meilleures conditions pour la commune. Pour ce faire un comité de promotion du site (6 élus) a été créé. Il travaillera en étroite collaboration avec l'office notarial de Caulnes qui nous accompagne bien volontiers dans cette démarche.

Avancer, c'est toujours faire un pari sur l'avenir. Le Conseil Municipal a fait celui de croire aux capacités de développement de son territoire.

*Bien cordialement,*

**Jean-Louis CHALOIS**  
**Maire de Caulnes**

### **Déviation de Caulnes :**

Une **réunion publique** d'information et de présentation du projet d'aménagement foncier agricole se tiendra à la salle des fêtes de Caulnes  
**le mercredi 14 Novembre 2012 à 20 h. (voir article page 11)**

## CONSEIL MUNICIPAL

**Séance publique du  
4 Septembre 2012**

### Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,  
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,  
LEBRETON Pierrette, DUPAS André, Adjoint au Maire.  
BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia,  
BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul,  
GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule, MAILLARD Louis,  
MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves, RENAULT Sandra,  
SEROT Laurence.

**Secrétaire de séance** : Dominique BRIAND

### ACQUISITIONS FONCIERES - Acte de candidature auprès de la SAFER pour l'achat de la ferme de la Ville Gate - maisons d'habitations avec dépendances, bâtiments d'élevage, droits à produire, surface agricole de 41 ha 99 a 92 ca (23 ha de terres labourables et 17 ha de prairies) - 770 000 euros + frais SAFER + frais d'acte

L'appel à candidature préalable à l'acquisition de ces biens transmis par la SAFER a été affiché en Mairie de CAULNES le 24 août 2012. Le Conseil Municipal a 15 jours pour prendre une décision d'acheter ou de ne pas acheter soit jusqu'au 7 septembre 2012.

Monsieur le Maire relate **l'historique de ce dossier** :

Le dossier a été suivi régulièrement par la commission Affaires foncières depuis décembre 2009.

- **Janvier 2011** : suite à une réunion de la commission des affaires foncières, il est demandé à la SAFER de se porter acquéreur du bien afin de se donner le temps de trouver une solution locale, la solution locale ayant aussi la préférence des vendeurs, Mr et Mme Claude DELÉPINE.

La Safer avec l'aide de la Région est devenue fin 2011 propriétaire de la totalité du bien.

Suite à 2 ventes, le site de la Ville Pierre a pu servir à conforter 2 exploitations.

Dans le même temps le Conseil Général a fait valoir son droit de préemption pour acheter les surfaces nécessaires pour compenser les terres prises aux agriculteurs par la future déviation.

- **18 avril 2012** : Réunion de la commission des affaires foncières au cours de laquelle la commission se positionne pour l'achat des biens restants (9 pour et 1 voix avec réserve).

- **Conseil municipal du 15 mai** : au cours de ce conseil municipal, un compte rendu de la commission a été fait et il a été décidé d'organiser une visite des lieux à l'intention de tous les conseillers municipaux avant que le Conseil Municipal délibère.

- **Samedi 9 juin** : visite des lieux guidée par Monsieur Claude DELÉPINE, propriétaire.

- **Mercredi 29 août** : réunion de la commission affaires foncières élargie à tous les membres du CM en présence de Monsieur Franck FARAMUS, technicien foncier de la SAFER.

Au cours de cette réunion Monsieur Franck FARAMUS a répondu à toutes les questions des uns et des autres. Des conseillers se sont prononcés pour l'achat du bien, d'autres ont émis des doutes sur l'utilité de l'achat, d'autres ont fait état de leurs inquiétudes sur la revente des bâtiments...

A ce moment il y a toujours un candidat pour acheter la totalité du bien.

### 2 options se présentent pour la commune :

1) La commune ne candidate pas : 1 agriculteur (+ maraîcher ?) achète la totalité du bien et s'installe sur les 42 ha.

. la situation est donc figée pour longtemps et ne profite ni aux agriculteurs locaux, ni au lycée agricole, ni à la commune.

. le nouveau propriétaire pourra se présenter ultérieurement comme un concurrent à l'achat de terres sur Caulnes.

2) La commune candidate :

a) elle peut garantir au lycée agricole la surface nécessaire à la pérennité de la ferme du lycée, à son développement (unité de méthanisation), et au développement éventuel du lycée agricole.

b) – la commune possède du foncier pour pouvoir compenser des terres occupées sur le Fougeray. Le projet d'extension du Fougeray peut redémarrer.

Un débat s'instaure entre les Conseillers Municipaux concernant notamment le financement de l'achat, la revente des habitations (prix, délais) et leur entretien par la Commune, le devenir des bâtiments d'élevage, le report de plusieurs projets communaux, etc.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

DECIDE par un vote à bulletin secret (13 oui – 5 non – 1 abstention) de faire acte de candidature auprès de la SAFER pour l'achat de la ferme de la Ville Gate au prix de 825 000 euros acte en mains.

**ACQUISITIONS FONCIERES - parcelle appartenant à Mme LEFEUVRE - parcelle ZH 50 - 4890 m2 - classée 2AUH au PLU**

La parcelle de terre cadastrée ZH 50 d'une superficie de 4 890 m2 est libre d'exploitant au 30 septembre 2012, Monsieur Jean COLOMBEL ayant fait valoir ses droits à la retraite. Monsieur le Maire propose d'acheter cette parcelle classée au PLU en zone urbanisable. Dans l'attente d'un projet de lotissement, elle sera louée à un exploitant agricole dans le cadre d'un bail précaire.

Le Conseil Municipal propose à Madame LEFEUVRE Marie domiciliée La Renaudie à Caulnes, l'achat de cette parcelle urbanisable au prix de 2.52 euros le m2 **soit 12 322 euros.**

**VENTE PARCELLE DE TERRE COMMUNALE à Mr et Mme Claude DELEPINE après consultation du service de France Domaine (complément à la délibération 2012/07/10 : + 14 m2)**

Afin d'agrandir le fond de jardin de sa propriété située route d'Yvignac la Tour, Monsieur Claude DELEPINE a souhaité acquérir une bande de terrain communal de 300 m2, partie de la parcelle **G243 (246 m2)** et partie de la parcelle **G 245 (14 m2)** au prix de 2.52 euros le m2.

Vu l'avis des domaines en date du 22 juin 2012, le Conseil Municipal vend cette parcelle au prix de 2.52 euros le m2. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge du demandeur.

**VENTE PARCELLE DE TERRE COMMUNALE à Mme Jeannine PICQUET « La Gaudinai » Caulnes - partie de la parcelle G 243 : 55 m2**

Vu le courrier du 25 aout 2012 de Mme Jeannine PICQUET sollicitant l'achat de 55 m2, au droit du pignon de sa maison (bornage à 5 m du pignon de la maison), le Conseil Municipal vend 55 m2 (**partie de la parcelle G243**) au prix de 2.52 euros le m2.

**TARIFS COMMUNAUX au 1er Septembre 2012**

Le Conseil Municipal vote les tarifs communaux comme suit :

GARDERIE	
Matin	1.29
Soir	2.33 2.92
Matin et soir	2.69 3.39
Gratuit à partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	

SERVICES		1.09.2012
<b>DROITS DE PLACE Marché</b>	Au mètre linéaire	0.50
<b>TENNIS</b>	Carte individuelle Carte jeune 10.18 Heure Semaine	41.00 20.50 6.10 20.50
<b>PHOTOCOPIES</b>	Format simple – 1 face Format simple – 2 faces Format double – 1 face format double - 2 faces	0.30 0.40 0.50 0.70
<b>RESTAURANT SCOLAIRE</b>	Enfant Scolarisé Caulnes et St Jouan de l'Isle (4 <sup>ème</sup> enfant gratuit) Communes ext (prix de revient depuis le 9.05) Enseignant Passager	2.66 4.40 4.83 8.33
<b>TRANSPORT SCOLAIRE</b>	Par enfant et par trimestre A partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	30.20 15.20
<b>CONCESSIONS CIMETIERE</b>	15 ans 30 ans 50 ans	52.00 98.00 175.00
<b>CAVE URNE</b>	15 ans 20 ans 30 ans	166.00 215.00 332.00
<b>COLOMBARIUM</b>	10 ans 15 ans 20 ans 30 ans Dispersion des cendres	208.00 312.00 416.00 624.00 21.50
<b>TAXE RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT</b>		672.00
<b>MAISON DES ASSOCIATIONS</b>		
Repas de famille		102.00
Vin d'honneur		51.00

<b>LOCAL RUE DE ST MEEN (Asso. à but lucratif)</b>	61.00/an
<b>SALLE DES FÊTES (Asso. à but lucratif)</b>	51.00/mois

PONT BASCULE	
Coop de Broons	2 000.00
La pesée	2.00

## SALLE DES FETES -

	GRANDE ET PETITE SALLE		PETITE SALLE	
	Caulnes	Hors commune	Caulnes	Hors commune
Bal – thé dansant	188.00	285.00		
Banquet Buffet avec bal/mariage Repas de famille	226.00	312.00	130.00	192.00
Réunions	76.00	91.00	59.00	59.00
Vin d'honneur	59.00	66.00	41.00	48.00
Chauffage	41.00	41.00	21.00	21.00
Heure de ménage	14.50	14.50	14.50	14.50
Sono	inclus	Inclus	inclus	inclus

### BUDGET - admission en non valeur

Vu la demande d'admission en non valeur faite par Madame la Comptable du Trésor en date du 31.7.2012,

Le Conseil Municipal autorise l'établissement de mandats pour la somme de 49.37 euros :

0.30 – créance minime

49.07 – débiteur décédée – absence d'héritier.

### BUDGET 2012 - décision modificative - opération URBANISME SITE DE LA GARE

Le Conseil Municipal autorise la décision modificative suivante :

2315-214 : 294 394.00

2315-214 : - 46 394.00

2041582-214 + 46 394.00

### PECHE - Etang des Tanneries - Convention Commune/ Fédération des Côtes d'Armor pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique/Association Agréée pour la Pêche et la protection du milieu aquatique de la Haute Rance

Vu la convention réglant les conditions de mise à disposition, par la mairie de Caulnes, de l'étang des Tanneries, lui appartenant, à la Fédération des Côtes d'Armor pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : Définition des ouvrages mis à disposition, utilisation et gestion du plan d'eau, gestion des niveaux d'eau, durée de la convention, résiliation,

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention sus-mentionnée qui prend effet le 5 septembre 2012 pour une durée de 15 ans.

### RAPPORT ANNUEL EAU ET ASSAINISSEMENT 2011 sur le prix et la qualité du service

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'en application de l'article L.2224.5 du Code Général des Collectivités Territoriales il est demandé au Maire ou à son représentant de présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et d'eau potable.

Le Conseil Municipal,

- adopte les rapports de l'exercice 2011 présenté par Monsieur le Maire.

- précise que la présente délibération fera l'objet d'un affichage à la porte de la Mairie pendant un délai d'un mois et que les rapports sont à la disposition du public à la Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

### INFORMATIONS

- **Chemin ZA les Gantelets – Chemin de Corseul**

*Limitation du tonnage ?*

- **Salle des Fêtes :**

*Travaux de ventilation : chaudières + larges – ventilation*

*Travaux peinture*

- **Compte rendu** de la cté de communes n° 129 en date du 4 juillet 2012.

- **Déviatio**n : aménagement foncier – arrêté pour des mesures conservatoires et périmètre joint.

- **Commission communale des affaires scolaires** et périscolaires : prévoir 2 réunions (Le Lundi 24 septembre et le lundi 8 octobre)

*. visite du groupe scolaire avec l'ouverture du bâtiment école maternelle/ALSH*

*. ouverture d'une salle informatique 16 postes*

*. ouverture d'une salle arts manuels*

*. organisation de la rentrée après les vacances de la Toussaint.*

- **La Poste** – remplacement des ouvertures : Ces travaux ne sont pas compatibles avec le calendrier retenu par la Poste (travaux faits par la Poste du 19 septembre au 23 octobre). Ils seront réalisés ultérieurement.

- **Personnel communal** – fin de la mise à disposition par la Communauté de Communes de Melle Jennifer AUBIN pour l'ALSH du mercredi – Melle AUBIN ayant souhaité travailler à temps partiel (70 %) elle sera remplacée le mercredi par Melle Isabelle GUIHEUX titulaire du BAFA et du CAP Petite Enfance.

• **Projet de S.A.G.E (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) RANCE-FREMUR- BAIE DE BEAUSSAIS**

Un dossier a été transmis aux conseillers municipaux. Un SAGE est un document de planification et de référence pour la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques. Il a été créé par la loi sur l'eau de 1992, puis consolidé en 2006 lorsqu'elle a été remaniée. Ces dispositifs s'inscrivent dans une logique européenne pour la protection de la ressource en eau. Le Conseil Municipal donnera un avis à la prochaine séance. Le projet de SAGE comprend 5 objectifs :

- 1) Le bon fonctionnement du bassin versant
- 2) Assurer la satisfaction des différents usages littoraux et les concilier avec l'aménagement et les activités économiques présentes sur le territoire
- 3) Assurer une alimentation en eau potable durable
- 4) Garantir une bonne appropriation du SAGE révisé
- 5) Mettre en œuvre le SAGE révisé.

**Séance publique du  
3 Octobre 2012**

**Etaient présents**

CHALOIS Jean-Louis, Maire,  
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,  
LEBRETON Pierrette, DUPAS André, Adjoint au Maire.  
BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia,  
BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, GUERIN Hubert,  
MAILLARD Louis, MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves,  
RENAULT Sandra, SEROT Laurence.

**Absents excusés** : Jean-Paul DESRIAC, Marie-Paule GUILLEMOT.

**Secrétaire de séance** : Dominique BRIAND

**ACQUISITIONS FONCIERES - Achat de la parcelle appartenant à Mme LEFEUVRE « Le Hirel » - 2AUH - 4890 m2**

Madame LEFEUVRE a donné son accord pour la vente de sa parcelle à la Commune au prix de 12 322 euros. La Commune va louer cette parcelle à un exploitant agricole dans le cadre d'un bail précaire.

**PROJET DE SAGE RANCE FREMUR BAIE DE BEAUSSAIS - avis du Conseil Municipal**

Par courrier du 27 juin et en application de l'article L.212.6 du Code de l'Environnement, Monsieur le Président de la Commission Locale de l'Eau sollicite l'avis du conseil municipal sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Rance-Frémur-Baie de Beaussais arrêté par la Commission Local de l'Eau (CLE) le 4 juin 2012.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les modalités de révision de ce document de planification dans le domaine de l'eau et précise que le conseil

municipal doit émettre un avis dans un délai maximal de quatre mois. Il expose les principales dispositions et règles du projet de SAGE Rance Frémur Baie de Beaussais qui, dès leur approbation, s'imposeront aux décisions prises dans le domaine de l'eau par l'Etat et les Collectivités locales et aux documents d'urbanisme. Les articles du règlement seront également opposables aux tiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis :

- FAVORABLE avec les motivations suivantes :

- . Le SAGE doit, assurer le bon fonctionnement du bassin versant, préserver le littoral, assurer une alimentation en eau potable durable.

La présente délibération sera adressée à Monsieur le Président de la CLE du SAGE Rance Frémur Baie de Beaussais.

**TARIFS ASSAINISSEMENT - Collectif 2013**

Les tarifs de l'assainissement collectif augmentent de 2 % au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Terme fixe	18.63
0 à 500 m3	1.231
+ 500 m3	0.703

Industriel

6000	1.231
12000	0.985
24000	0.739
+ 24000	0.615

**NOUVELLE ECOLE MATERNELLE - Protection incendie**

Une consultation auprès de 3 fournisseurs (EUROFEU, RFI, EMERAUDE SECURITE) sera lancée pour l'achat d'extincteurs, de plans d'évacuation et d'intervention .

**NOUVELLE ECOLE MATERNELLE - Matériel de nettoyage**

Une consultation est organisée pour l'achat de matériel de nettoyage : autolaveuse, aspirateurs professionnels. 3 fournisseurs seront consultés : visite des locaux, proposition du matériel adapté.



## NOUVELLE ECOLE MATERNELLE - marchés de travaux - avenants

Vu les observations mentionnées par le Cabinet d'Architecture Videlo-RUFFAULT, le Conseil Municipal autorise les avenants suivants en plus-values ou moins-values :

LOT	Montant initial	Avenant	Nouveau montant HT
4 – Charpente bois	342 696.36	+ 2 592.53	345 288.89
6 – Couverture	343 467.27	- 5 712.87	337 754.40
7 – Menuiseries ext.	230 394.90	+ 2 546.92	232 941.82
13 – Electricité	104 474.14	- 647.15	103 826.99
16 – Ventilation	62 610.80	- 425.10	62 185.70
	<b>TOTAL</b>	<b>- 1 645.67</b>	

### SITE DE LA GARE - parking SNCF - devis SPTP

Le Conseil Municipal donne son accord au devis présenté d'un montant de 4 075.00 euros HT pour l'achèvement du parking de la gare.

### LOYER LOGEMENTS COMMUNAUX Rue Valaise au 1er octobre 2012

Vu l'indice de référence des loyers du 1<sup>er</sup> trimestre 2012 (+2. 24 %), les loyers sont fixés comme suit :

LOGEMENT	Au 1 <sup>er</sup> octobre 2012
Grand logement RDC	309.11
Petit logement étage	172.80
Grand logement étage	444.59

### URBANISME - déclaration préalable pour division de parcelle : futur EHPAD à la Gaudinai

Vu le projet de division de parcelle établi par le cabinet de Géomètres Jacky ALLAIN de Dinan pour la construction d'un nouvel EHPAD, Monsieur le Maire est autorisé à signer la déclaration préalable concernant cette division de parcelle.

### INFORMATIONS

- **Commission des affaires foncières** le mercredi 10 octobre à 20h.  
. Ferme de la Ville Gate : Achat par la Commune - Avis favorable de la commission foncière locale et du comité technique de la SAFER.  
Décision officielle le 9 octobre lors d'un comité directeur de la SAFER.  
Revente des bâtiments : mise en place d'un comité de promotion pour la revente des bâtiments : Elus : Mmes Christelle SECARDIN-OUICE, Germaine BIHAN - MMs Hubert GUERIN, Jean-Yves NOGUES, Dominique BRIAND, Jean-Louis CHALOIS.  
Avec la participation de Maître LEPINE, Notaire et Mme LEBRETON, Négociatrice.
- **Dérogation de Caulnes** : réunion publique préalable à l'enquête publique sur le projet d'aménagement foncier agricole et forestier de Caulnes : le 14 novembre 2012 à 20 heures.
- **Création d'un terrain de foot-ball synthétique**. Définition du projet et plan de financement prévisionnel.
- **Groupe scolaire** : Compte rendu de la commission affaires scolaires du lundi 24.9. Prochaine réunion le lundi 8 à 18h00 pour organiser la rentrée dans la nouvelle école maternelle le 12 novembre prochain.
- **Fusion éventuelle des Communautés de Communes de Caulnes et Broons**. Réunion d'information au Lycée Agricole de Caulnes le mardi 9 octobre à 20h pour tous les conseillers municipaux des 2 cantons.
- **Stationnement devant les boulangeries** : Mise en place d'une signalisation «**arrêt minute**» devant chaque boulangerie.

# URBANISME

**Membres de la commission urbanisme** : Mesdames LEBRETON, GUILLEMOT, Messieurs CHALOIS, RAGOT, MAILLARD.

**Agent Administratif référent** : Madame Valérie NOGUES

➔ **Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public.**

## DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

**Commune de Caulnes**, «La Vallée», rénovation d'un bâtiment.

**EARL LES PERRUCHES**, le Châtelet, extension porcherie.

**EHPAD**, La Gaudinays, construction d'une maison de retraite.

**Mme OLLIVIER Virginie et Mr BOUTEILLE David**, 32 rue de la Gare, extension maison d'habitation.

**Mme BARBIER Gaëlle**, Délien, rénovation ancien bâtiment.

**Mr et Mme LECHEVESTRIER Claude**, Launay-Coeffel, création d'un préau et garage.

**EARL DE BOURRIEN**, Bourrien, extension porcherie.

**Mr et Mme LEPLAT Guillaume**, la Chauvetais, construction maison.

**SCEA de la Hubiais**, la Hubiais, extension porcherie.

**SCI DES VIGNES GUINEL**, Les Champs Savoirs, rénovation logement.

**Mr DAUMER Nicolas**, le Hazay, rénovation.

**Mr DUFFROS Florent**, la Houssais, construction poulailler.

**EARL du HOUX**, la Houssais, construction poulailler.

**GAEC de la BESNARDIÈRE**, construction d'un hangar + silo tour.



## DEMANDES DE DECLARATION PRÉALABLE

**JCL JECYS**, 113 rue de Dinan, division de terrain.

**Communauté de Communes**, 44 rue de Dinan (gendarmerie), portes extérieures des logements de fonction.

**Mr et Mme BOUGAULT Michel**, le Chesnay Barbot, bardage bois.

**Mr et Mme AMBROSIO Joseph**, 48 rue Valaise, mise en peinture des volets et colombages.

**Mr et Mme LEJART Alain**, 6 rue de Cariou, rénovation maison.

**Mr et Mme QUARTIER Frédéric**, 8 rue de la Cornière, pose d'une clôture.

**Mr et Mme GICQUEL Clément**, la Mare, changement de fenêtres.

**Mr et Mme CORNU Christian**, 19 lot des Champs, abri de jardin.

**Mr DROUET Sébastien**, 4 rue de la Ville Chérel, isolation extérieure de la maison.

**Mr et Mme DUMITRU MARIN Thierry**, 25 rue de Dinan, abri de jardin.

**Mr et Mme SEROT Franck**, la Clôture, pose de volets.

**Mr et Mme AUFRAY André**, 10 lot des Hameaux, changement de fenêtres.

**Mr et Mme GRIMAULT Gérard**, 49 rue du Bois, changement de fenêtres.

**PROFIL COIFFURE**, 5 rue de la Gare, changement de vitrine.

**Mr et Mme DARTOIS Loyk**, Langanou, changement de fenêtres.

**Commune de Caulnes**, la Gaudinays, division de terrain.

**Mr et Mme COLOMBEL Jean**, le Menhil, changement de fenêtres, portes et ravalement de façade.

**Mr COULON Olivier**, changement enseigne publicitaire.

**Mr et Mme NOGUES Hubert**, Querrien, changement de fenêtres.

## INFOS URBANISME

### DAACT Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

#### Mise à jour des autorisations d'urbanisme des années précédentes :

Certains bénéficiaires de PC (permis de construire) ou DP (déclaration préalable) antérieurs à 2012 ont reçu un courrier de la mairie leur demandant de déposer leur DAACT (Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux).

Cette pièce est indispensable pour le service instructeur (DDTM : Direction Départementale du Territoire et de la Mer) et pour la commune.

#### La DAACT, ça sert à quoi ?

La DAACT est complétée et transmise par le bénéficiaire. Celui-ci déclare sur l'honneur que les travaux sont conformes à la demande de permis de construire ou à la déclaration préalable. Les services de l'Etat n'effectuent plus les contrôles de conformité, ce sont les communes qui procèdent aux contrôles (code de l'urbanisme article L 462-2). A l'issue de ce contrôle, il est remis une attestation de non-contestation de la conformité au bénéficiaire : **CETTE PIÈCE EST DEMANDÉE PAR LE NOTAIRE EN CAS DE VENTE D'UN BIEN.**

#### Si le demandeur n'a pas remis sa DAACT ?

1 - Lors de la vente d'un bien, cette pièce sera réclamée par le notaire. Le bénéficiaire du permis pourra toujours déposer sa DAACT à la mairie, même si les travaux sont terminés depuis longtemps. Malheureusement dans certains cas, suite au contrôle, les travaux effectués ne correspondent pas à la demande de permis initial. Le vendeur sera donc dans l'obligation de :

- soit déposer un permis de construire modificatif

- soit déposer un nouveau permis de construire (PC avec architecte = payant)

La vente du bien se trouvera donc retardée ou annulée.

2 - La DAACT fait partie des pièces obligatoires à transmettre à la Commune, le code de l'urbanisme le prévoit (article L 462-1). Le code de l'urbanisme, le PLU (plan local d'urbanisme) et le règlement d'urbanisme, sont des outils indispensables qui permettent aux particuliers de respecter les règles d'urbanisme. Un dossier d'autorisation d'urbanisme bien suivi, de la demande à l'achèvement des travaux évite les conflits, et permet à tous de vivre en bon voisinage.

## DÉVIATION

### Opération d'aménagement foncier sur la commune de CAULNES

Dans le cadre du **projet de déviation de CAULNES** par la route départementale n° 766 et conformément aux dispositions du Code Rural et de la Pêche Maritime, le Conseil Général des Côtes d'Armor a fait réaliser une étude d'aménagement foncier par le cabinet CERESA.

Au vu des conclusions de cette étude d'aménagement, la Commission Communale d'Aménagement Foncier de CAULNES a proposé le 10 juillet 2012 la réalisation d'une opération d'aménagement foncier agricole et forestier pour compenser les impacts de cette déviation sur les propriétés et les exploitations agricoles.

En préalable à l'enquête publique sur ce projet prévue en fin d'année 2012, une réunion publique d'information se tiendra le :

**Mercredi 14 novembre 2012 à 20 h 00  
à la salle des fêtes de Caulnes.**

Les propriétaires de terrains, les exploitants agricoles et toutes personnes intéressées sont invités à participer à cette réunion.

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES :

- Le 16 Juillet Florient GUÉZENNEC, 16 lot. Des Champs  
Le 5 Août Manon LEROUX, 8 rue des Genêts  
Le 10 Août Célia GASSINE, 2 rue des Genêts  
Le 23 Août Lorenza LANNUZEL DEJOUÉ, 5 rue des Pivoines  
Le 3 Sept. Clément THEBAULT, Le Chesnay Barbot  
Le 21 Sept. Alice CAJEAN NAVIER, La Bottrais  
Le 25 Sept. Louisa GUILLOU, 7 résidence de la Vallée  
Le 5 Octobre Noé DARTOIS, 10 résidence de la Vallée  
Le 9 Octobre Raphaël LANGINY, 9 rue des Genêts

## MARIAGES :

- Le 28 Juillet Guillaume MOIZAN, Montfort sur Meu (35) et Emmanuelle MURGALÉ, 5 rue de la Chauvetais  
Le 11 Août Florent DUFFROS et Mélanie ABALEA, La Houssais  
Le 1er Sept. Vincent THIRIOT, Ecully (69) et Elen RENAUD, 12 rue Ludovic Jan  
Le 8 Sept. Aurélien THIERY, Asnières sur Seine (92) et Anne-Cécile BRIENS, 1 rue d'Yvignac la Tour  
Le 15 Sept. Wilfrid LOBO et Marjorie BOUREL, 91 rue de Broons

## DECES :

- Le 25 Juillet Henri BRANDILY, 84 ans, 98 rue de Dinan  
Le 27 Juillet Gérard CESTO, 36 ans, 42 rue de Dinan  
Le 1er Août René SUREAU, 81 ans, Le Béchaix  
Le 18 Août Eugène BIZEUL, 89 ans, Maison de Retraite  
Le 19 Sept. Alain CHARTON, 68 ans, Recouvrance  
Le 23 Sept. Yvonne CHALOIS, 85 ans, Maison de Retraite  
Le 9 Octobre Marguerite OLLIVIER, 94 ans, Maison de Retraite

## DECES hors commune

### Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune :

- Le 4 Août Denise BOUDET épouse PAULMIER, née en 1926  
Le 21 Août Bernard TURBIN, né en 1931  
Le 1er Sept. Denise RÉGEART épouse BRUNARD, née en 1926

## INHUMATIONS

### Personnes domiciliées hors commune inhumées dans le cimetière :

- Le 29 Sept. Yves RENAULT, 23 ans, de Brusvily (22)  
Le 13 Oct. Raphaël EVEN, 40 ans, de Muret (31)

## CIMETIÈRE

La procédure de **reprise des concessions en état apparent d'abandon** est engagée depuis Juillet 2009, pour 3 ans.

La reprise définitive des sépultures concernées aura lieu au cours du **2ème semestre 2012**.

La liste des concessions reprises est consultable à la mairie.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Il concerne les jeunes gens et jeunes filles qui auront 16 ans aux mois de **Octobre, Novembre ou Décembre 2012**.

Veillez vous présenter à la Mairie à partir du jour de votre 16ème anniversaire avec le livret de famille de vos parents.

## INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 Février 2013 et les personnes nouvellement domiciliées sur la commune peuvent s'inscrire sur la liste électorale. Se présenter à la mairie **avant le 31 Décembre 2012** muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Les personnes ayant eu **quatre enfants ou plus**, dont l'aîné a plus de 16 ans, peuvent être décorées. Veillez vous inscrire à la mairie **avant le 31 Décembre 2012**.

## ARMISTICE 1918

La commémoration de l'Armistice 1918 se déroulera le **dimanche 11 Novembre 2012** à CAULNES.

10 h 15 : rassemblement devant la mairie  
10 h 30 : messe, dépôt de gerbe puis vin d'honneur à la petite salle des fêtes.



## DON DU SANG

Prochaine collecte le **Mardi 11 Décembre**  
De 14 h 30 à 19 h  
À la salle des fêtes

## PERMANENCES DE Mr Gérard BERTRAND

Conseiller Général du canton de Caulnes  
➤ Le jeudi, sur rendez-vous, à la maison du développement, 10 rue de la Ville Chérel à CAULNES.

**Contact** : 02 96 83 94 49

## NOCES D'OR

Le 21 Juillet 2012

Noces d'Or de :

**Mr et Mme Michel FUBERT**  
«83 rue de Broons»



### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

L'agent d'accueil reçoit **uniquement sur rendez-vous** les :

- mardi matin et mercredi.  
À la Communauté de Communes du  
Pays de Caulnes, 10 rue de la Ville Chérel.

Renseignements téléphoniques et prise de rendez-vous au 36 46.

Services en lignes sur internet : [ameli.fr](http://ameli.fr)

### MSA

#### Permanence administrative :

- le mardi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h  
Au centre MSA - Zone des Alleux  
Bâtiment La Garaye - Taden

#### Permanence sociale

- uniquement sur rendez-vous  
Tél. : 02 96 75 60 63 (retraités)  
Tél. : 02 96 75 60 66 (actifs)

### BANQUET DES CLASSES «3»

↳ Pour prendre date :

Le banquet des classes «3» se déroulera le **samedi 30 Mars 2013** à 12 h à la salle des fêtes de Caulnes.

Les coordonnées des responsables seront communiquées dans le bulletin municipal de Décembre 2012.

### BUREAU DE POSTE

Réouverture du bureau de poste de Caulnes, après travaux :

- le Mercredi 24 Octobre 2012 à 14 h

Voici les horaires d'ouverture au public

LUNDI	9 h - 12 h	14 h - 16 h 30
MARDI	9 h - 12 h	14 h - 16 h 30
MERCREDI	9 h - 12 h	14 h - 16 h 30
JEUDI	fermé	14 h - 16 h 30
VENDREDI	9 h - 12 h	14 h - 16 h 30
SAMEDI	9 h - 12 h	fermé

### MEDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture au public,  
à compter du 1er Octobre 2012

MARDI	10 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30
MERCREDI	10 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30
VENDREDI	14 h - 17 h 30
SAMEDI	10 h - 12 h

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## SOLIDARITÉ

### COLLECTE DENRÉES ALIMENTAIRES POUR LES PLUS DEMUNIS

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale organiseront une collecte alimentaire dans les magasins **COCCI-MARKET** et **INTERMARCHÉ** le **samedi 24 Novembre 2012**.

Pour des raisons de conservation des denrées, nous vous invitons à donner des boîtes de conserves.

Nous vous remercions pour votre générosité envers les plus démunis.

Les membres du CCAS

## CONTAINER A BOUCHONS

Mardi 25 Septembre 2012, Mr Claude LEVILLAIN, Président des «Bouchons de la Côte d'Emeraude» et Mr Robert TRICAULT, responsable de la communication, sont venus mettre en place un **point de récolte pour la collecte des bouchons**, en présence du foyer d'accueil «Les Rainettes» de Broons et de Mr Henri FRERE, Adjoint, représentant la municipalité, qui soutient cette opération.



Le but de cette association est de recueillir, transporter, trier et expédier le maximum de bouchons. Les fonds recueillis servent à aider les familles ayant des enfants malades ou handicapés.

**Le container est placé à proximité de l'entrée de la médiathèque** (côté salle des fêtes). Vous pouvez y déposer :

- Les bouchons en plastique et en liège,
- Et les couvercles plastique.

## LOCATION DE DEUX LOGEMENTS COMMUNAUX - DISPONIBLES DE SUITE

Actuellement, la commune possède 2 logements qui sont toujours vacants

### ■ Logement au 20 rue Valaise

Type 3 à l'étage libre de suite  
1 cuisine – séjour + 2 chambres + 1 salle de bain et 1 WC + 1 cave + abri voiture  
Loyer de 444,59 €

### ■ Logement au 11 rue de Dinan

(logement conventionné)

Type 1 au rez de chaussée libre de suite  
1pièce séjour – cuisine + 1 chambre + 1 salle de bain + 1 WC + 1 cave  
Loyer de 200,72 €

**S'adresser auprès du secrétariat de la mairie de Caulnes**

## DECOUVERTE DU PATRIMOINE

Dimanche 14 Octobre 2012, Yves CASTEL, guide conférencier, est venu animer une visite guidée des maisons les plus anciennes du bourg et de l'Eglise de Caulnes. Cette visite était organisée par le groupe des «**Liseurs de Maison**» du Conseil de Développement du Pays de Dinan.

Une cinquantaine de personnes ont participé à cette rencontre dont l'objectif était de répondre à leur curiosité sur le patrimoine en leur donnant des clés élémentaires de lecture.



## INFORMATION SMICTOM

### Collecte des déchets : Les bacs verts doivent être pucés !

Les services du SMICTOM rappellent aux usagers que les **bacs verts doivent être munis d'une puce électronique** sous peine de ne plus être collectés !

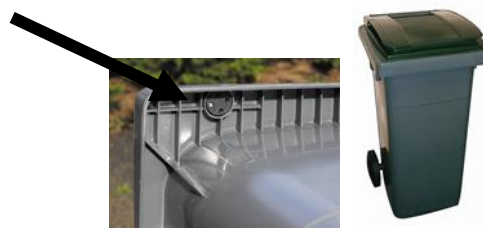
En 2010, les élus du SMICTOM ont décidé d'équiper les bacs verts d'une puce d'identification électronique afin de répondre à la réglementation en vigueur, laquelle impose la mise en place d'une tarification incitative en janvier 2015. Les usagers sont invités à faire des efforts en matière de tri et de réduction de leurs déchets.

Cette puce permet de comptabiliser le nombre de vidage du bac vert dans l'année.

Ce critère pourrait ensuite être repris pour établir une nouvelle facturation du service.

Une étude de cette future tarification est en cours ; toutefois la lecture des puces est bien en application.

Si vous avez un **doute sur la présence de la puce sur votre bac vert**, un code barre apposé sur la cuve du bac vous confirmera cette présence. La puce est, quant à elle, située sous le rebord du bac.



Dans le cas où vous trouveriez sur votre bac vert un autocollant «**Bac non identifié**», contactez rapidement les services du SMICTOM sous peine de suspension ultérieure de la collecte.

Le bac jaune, quant à lui, n'a pas de puce d'identification.

■ Renseignements au 02.99.09.57.26.  
[www.smictom-centreouest35.fr](http://www.smictom-centreouest35.fr)

## INFORMATION ÉQUARRISSAGE

Depuis le 18 Juillet 2009, la collecte et le traitement des cadavres d'animaux ont subi des modifications tant sur le plan de l'organisation que du financement par les utilisateurs des services de l'équarrissage.

■ Voici les solutions pour **chaque catégorie de cadavres d'animaux** :

### SERVICE DE RAMASSAGE ET TRAITEMENT DES CADAVRES A LA CHARGE DES DÉTENTEURS

- Tous les **animaux d'élevage**.
- Tous les **animaux des particuliers** et les **animaux de compagnie des éleveurs** : chiens, chats, cheval, poney....

Le propriétaire peut appeler SIFDDA qui se déplacera pour collecter le cadavre.

De 10 h à 12 h du lundi au vendredi.

N° d'appel : 02 99 55 60 60, équarrissage de St Germain sur Ille.

Ce service donne lieu à un règlement remis par le propriétaire à l'enlèvement.

### SERVICE DE RAMASSAGE ET TRAITEMENT DES CADAVRES A LA CHARGE DE L'ÉTAT (Service public d'équarrissage)

- Ce service concerne tous les animaux **retrouvés morts sur la voie publique** sans propriétaire identifié ou identifiable : animaux sauvages, chats, chiens et **les animaux tués lors d'opérations de battue ou de piégeage** (renards, ragondins...). Ils doivent être conservés dans un bac d'équarrissage collecté par le service de la SIFDDA.

*(Communiqué du GDS des Côtes d'Armor)*

## LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

### **IMPOTS 2012 - TAXE FONCIERE - TAXE D'HABITATION**

Dans le courant du dernier trimestre de l'année, vous recevez les avis d'imposition concernant les impôts locaux. Selon votre situation, vous pouvez être redevable de plusieurs taxes : taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties, taxe d'habitation, contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance audiovisuelle).

#### Taxe foncière

Les propriétés bâties ou non bâties de toute nature situées en France sont imposables à la taxe foncière. L'imposition est annuelle et est établie au nom de la personne propriétaire du bien au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition. Les avis d'imposition ont été distribués au cours du mois de septembre et la date limite de paiement est fixée, pour les personnes non mensualisées, au 15 octobre 2012.

#### Taxe d'habitation

La taxe d'habitation est établie au nom des personnes qui ont, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition, la disposition ou la jouissance d'une habitation meublée.

Depuis 2005, la contribution à l'audiovisuel public (autrefois appelée redevance audiovisuelle) se paye en même temps que la taxe d'habitation. Un seul avis d'imposition est adressé courant octobre qui fait apparaître le montant de la taxe d'habitation et le montant de la contribution à l'audiovisuel public. La date limite de paiement, indiquée sur l'avis d'imposition, est fixée au 15 novembre (au 15 décembre dans certains cas) pour les personnes non mensualisées.

#### Le paiement de ces taxes

Vous disposez de différents moyens de paiement pour vous en acquitter :

- **Le paiement direct en ligne** sur le site «[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)» muni de votre avis et de vos coordonnées bancaires. Vous bénéficiez d'un délai supplémentaire de 5 jours pour payer sur internet. Votre compte bancaire est prélevé 10 jours après la date limite de paiement.
- **Le prélèvement à l'échéance** si vous préférez payer votre impôt en une fois. Votre compte est prélevé 10 jours après la date limite de paiement.
- **Le prélèvement mensuel** si vous souhaitez étaler sur l'année le paiement de votre impôt pour mieux gérer votre budget. Dix mensualités sont prélevées le 15 de chaque mois de janvier à octobre, voire en novembre et décembre en cas d'augmentation de votre impôt (précision : en cas d'adhésion à la mensualisation effectuée en fin d'année 2012, votre compte sera prélevé à compter du 15 janvier 2013 pour le règlement de l'imposition 2013).
- Tout **autre moyen de paiement** (TIP, chèque...).

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter votre Centre des Finances Publiques. Vous trouverez ses coordonnées sur votre avis d'imposition.

La comptable, Gaëlle BRIDE



## NOUVEAU

### BOULE DE POILS

Depuis le 26 Juillet 2012, Mme Sandra FAUCON a ouvert un **salon de toilettage canin** dans la zone commerciale, au 2 rue des Chênes.



Les prestations proposées sont :

- Tonte
- Coupe ciseaux
- Epilation
- Vente accessoires
- Shampoings

pour petits et gros chiens, chats, de toutes races.

Le salon est ouvert du lundi après-midi au samedi 14 h, de 9 h à 18 h en continu.

### BOULE DE POILS

2 rue des Chênes - 22350 CAULNES

☎ 02 96 39 88 03

## GENDARMERIE

Trois nouveaux gendarmes ont été affectés à la brigade au cours de l'été :  
(de gauche à droite sur la photo)



- **Mr Christophe ODIOT**, Gendarme, au 1er Juillet 2012.
- **Mr Olivier ESPINOUSE**, Maréchal des Logis Chef, au 16 Juillet 2012.
- **Mr Stéphane EOZÉNOU**, Gendarme, au 1er Septembre 2012.

La brigade de Caulnes, commandée par l'**Adjudant Chef Eric LECRENAY** est maintenant au complet avec six sous-officiers.

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La rentrée à l'école élémentaire de Caulnes a connu quelques changements puisque les élèves ont découvert **un nouveau directeur**, Monsieur Mathieu Conan et deux nouveaux enseignants, Hélène Philippe en CP-CE1 et Mathieu Gesret qui complète les temps partiels tous les jours.

Les effectifs sont stables, 178 élèves répartis en 7 classes, soit une moyenne de 25 élèves par classe.

- en CP, **Blandine PIEDVACHE** a 27 élèves
- en CP/CE1, **Hélène PHILLIPE** a 25 élèves
- en CE1, **Delphine MARCHAND** a 26 élèves
- en CE2, **Tomaz BERTHOU** a 27 élèves
- en CM1, **Bérénice ALLAIN** a 25 élèves
- en CM1/CM2, **Frédérique AUTRET** a 23 élèves
- en CM2, **Mathieu CONAN** a 25 élèves
- **Mathieu GESRET** est en classe de CE1, CE2, CM1/CM2, et CM2, **Agnès LE FLOCH** en CM1.

• Trois emplois de vie scolaire sont chargés des interventions auprès d'enfants en intégration scolaire : **Eric de Gaudemont**, **Hélène Le Pelletier Garreau** et **Christine Masson**.

Quelques projets, forts intéressants sont déjà prévus, comme celui des trois classes de cycle 2 (CP et CE1) qui se sont engagées à un prix littéraire. Les jeunes lecteurs liront des ouvrages, se forgeront une opinion personnelle sur chacun des livres et voteront pour leur livre préféré.

L'opération «lecteur en herbe» est reconduite et permet à chaque famille de consulter des livres pour enfant et commander ceux de leur choix.

Toutes les classes apprivoiseront leur environnement par des sorties et des visites.

Bonne année scolaire à tous

### ■ Renseignements pratiques

Téléphone : 02 96 83 91 96

E-mail : ee.caulnes@wanadoo.fr

Adresse : 8 rue des écoles à Caulnes



De gauche à droite : Mr GESRET, Mme ALLAIN, Mr CONAN, Mme PIEDVACHE, Mme PHILIPPE, Mme AUTRET, Mr BERTHOU, Mme MARCHAND

## La rentrée... reportage réalisé par les élèves



### GUILLAUME

à Blandine, maîtresse de CP

- *Comment ta rentrée s'est passée ?*

- Très bien, j'étais contente de retrouver mes élèves.

### ALEXANDRE

à Ogier, élève de CM2

- *Est-ce que tu avais le trac ?*

- Non bien sûr, parce que j'allais revoir mes amis et les profs et tous ceux qui vont à l'école, mais il y a des gens que je ne voulais pas revoir.



## OGIER

à Sébastien, responsable de la cantine :  
- *Est-ce que vos produits sont frais ou surgelés ?*  
- En majeure partie, ils sont frais, mais certains sont plus faciles à utiliser en surgelé. Par exemple: haricot vert, viande hachée...



## ARSÈNE

à Sylvaine, surveillante de la cour :  
- *Avez-vous grondé beaucoup de monde le jour de la rentrée ?*  
- Non, on n'a pas grondé beaucoup de monde



## YOANN

à Hélène, AVS :  
- *Est-ce que tu es contente d'avoir retrouvé les élèves que tu suivais l'année dernière ?*  
- Oui je suis contente de les avoir retrouvés, ce qui me permet de suivre leur évolution.

## ÉCOLE MATERNELLE

Cette année, nous démarrons l'année avec un effectif de **113 élèves répartis sur 4 classes**.

L'équipe enseignante reste la même :

- Sandrine SEGALEN a une classe de moyenne et grande section ;
- Caroline PARPAIX, une autre classe de moyenne et grande section ;
- Pascale DUTHEIL, la classe de petite section deuxième année et moyenne section ;
- Gilles LECLAINCHE, la classe de petite section deuxième année.

La direction de l'école est assurée par Caroline PARPAIX qui est déchargée le vendredi par Agnès LE FLOCH.

L'école déménage dans ses nouveaux locaux pendant les vacances de la Toussaint. **La rentrée se fera dans la nouvelle école le 12 novembre 2012.**

### ■ Les projets pour l'année 2012-2013 :

- spectacle musical «La fabuleuse histoire de la petite Fa et du petit Sol» le 18 octobre.
- spectacle pour Noël le 13 décembre.
- semaine du lecteur en herbe du 15 au 19 octobre.
- sorties de fin d'année pour toutes les classes.



De gauche à droite : Mme PARPAIX, Mme LE FLOCH, Mme DUTHEIL, Mme SEGALEN, Mr LECLAINCHE

### Renseignements pratiques :

Téléphone : 02 96 83 96 66

La Directrice, Caroline PARPAIX

# RESTAURANT SCOLAIRE

## SEMAINE DU GOÛT DU 15 AU 19 OCTOBRE 2012

Comme l'an passé, le restaurant scolaire, a proposé une animation «SEMAINE DU GOÛT» du 15 au 19 octobre, en **partenariat avec trois classes** de l'école élémentaire :

- Blandine PIEDVACHE
- Hélène Philippe et
- Delphine MARCHAND

afin de découvrir les différentes «saveurs du monde».

**Cinq pays ont été valorisés** durant cette semaine, le Cameroun, l'Italie, la Chine, le Mexique et l'Espagne.

Chaque matin les enfants sont venus par petits groupe visiter la cuisine pour découvrir «**les coulisses**» de leur restaurant afin d'en connaître le fonctionnement ainsi que le matériel utilisé pour la confection de leurs repas.

Curieux et intrigués, certains enfants ont été surpris par le gros matériel utilisé et n'ont pas hésité à poser de nombreuses questions.



Le lundi après-midi, les cuisiniers ont animé un atelier **goût** où les enfants devaient reconnaître les aliments qu'ils avaient goûtés les yeux fermés ainsi qu'un atelier **visuel** pour leur faire découvrir des fruits et légumes hors du commun (Kumquat, physalis, piment, carambole, patate douce).

Pour finir cette semaine, les CE1 de la classe de Delphine MARCHAND ont confectionné un cocktail, **une sangria «sans alcool»**, qui ensuite a été servi à tous les autres élèves.



Les enfants ont beaucoup apprécié les spécialités de petits pains individuels que le boulanger du «Fournil de Jean» nous a proposés tout au long de la semaine.



### Le menu de la semaine du goût

### " LES SAVEURS DU MONDE "

#### LUNDI

- Salade de carotte à la camerounaise
- Poisson braisé à la camerounaise
- Riz
- Banane à la cannelle

#### MARDI

- Salade italienne à la mozzarella
- Cappelletti au boeuf sauce tomate
- Panna colta et son coulis

#### MERCREDI

- Salade impériale
- Nems
- Poêlée chinoise
- Litchée au sirop

#### JEUDI

- Guacamole et ses tortillas
- Chili con carné
- Blé
- Baba au lait

#### VENDREDI

- Mortadelle
- Paëlla
- Crème catalane



CAMEROUN



ITALIE



CHINE



MEXIQUE



ESPAGNE

*L'équipe du restaurant scolaire vous souhaite un bon appétit !!!*

Un reportage sur la semaine du goût a été réalisé par ARMOR TV.

Il est consultable sur INTERNET :

- [www.armortv.fr/](http://www.armortv.fr/)
- Rubrique : archives
- Journal du 19 octobre 2012

**Les responsables du restaurant scolaire,**  
Virginie BREARD et Sébastien HENRY

# LYCEE AGRICOLE

A la rentrée une nouvelle équipe a pris la direction de l'Etablissement d'enseignement agricole de CAULNES : **Mr LENORMAND**, directeur, **Mme TROCQUET**, directrice adjointe et **Mr BISMUTH**, conseiller principal d'éducation sont venus rejoindre Mr MORCET, directeur de l'exploitation et Mme BARBIER, Secrétaire générale, déjà en poste dans l'établissement.

Les effectifs augmentent, tant au lycée qu'au centre de formation.



Mr Bismuth, Mr Lenormand, Mme Trocquet

## ■ LE LYCÉE

L'effectif est de 221 élèves. Les classes de seconde bac pro «Conduite et gestion de l'entreprise agricole» et en bac pro «Services aux personnes et aux territoires» sont complètes, de même pour la classe de 4<sup>e</sup>. La classe de seconde générale ouvre sur un parcours d'études scientifiques et technologiques.

**L'ouverture à l'international du lycée** sera maintenue cette année dans le cadre des actions pédagogiques :

- La destination des stages sur exploitation à l'étranger pour les élèves de 1<sup>ère</sup> bac pro agricole, sera, après la Finlande l'année dernière, un pays du Royaume Uni au mois de juin prochain.
- La filière générale accueillera, la semaine du 19 novembre, les élèves du lycée de Cadenberg (Allemagne) pour une découverte commune du territoire.
- Les élèves du bac pro service, dans le cadre de leur semaine découverte, quant à eux iront à Londres au printemps prochain.

«**L'eau**» sera le thème transverse de l'enseignement d'exploration de la Seconde Générale pour les jeunes du Bac STAV. Dans ce cadre, des actions auront lieu avec le groupe en formation BPJEPS «animateur de pêche», ses partenaires locaux et les enseignants de matières scientifiques de ces classes.

Les **élèves de la filière Services**, encadrés de leurs professeurs, assureront des actions d'animation pour les résidents, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'EPADH de Caulnes.

## ■ LE CENTRE DE FORMATION

La rentrée de la formation BPJEPS «pêche de loisir» a eu lieu le 10 septembre. Cette formation est destinée à former des moniteurs-guides de pêche ou animateurs milieux aquatiques et pêche. 18 stagiaires originaires de toute la France sont venus se former à la pédagogie de l'animation et l'enseignement de la pêche de loisir au CFPPA de Caulnes. Le lien avec le territoire est conservé avec des actions réalisées en partenariat avec l'AAPPMA des Pêcheurs de la Haute-Rance ou encore l'école primaire de Caulnes.

## ■ LE CENTRE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Les effectifs en BTS apprentissage sont en augmentation principalement en 1<sup>ère</sup> année du BTS «Conduite des exploitations» avec 40 nouveaux apprentis et en BTS Production Animale avec l'entrée de 18 apprentis en 1<sup>ère</sup> année. La réussite à l'examen des apprentis de ces deux formations a été particulièrement remarquable à la session dernière.

## ■ L'EXPLOITATION

L'exploitation est un cadre et un support des activités pédagogiques pour les apprenants de l'établissement.

## DÉCORATION

Le jeudi 27 septembre, *la médaille de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles* a été remise à **Jean-Luc BUCHON**, sur décision de Mr le Préfet des Côtes d'Armor, au titre de la promotion 2012.

Lors de cette manifestation, Mr Pascal LENORMAND, Directeur de l'établissement, Mr Francis DAULT, ancien directeur, Mr Jean-Louis CHALOIS, Président du conseil d'administration et Mr Jean-Luc DUPAS, Président du conseil de centre, entourés par les membres de sa famille et les membres du personnel de l'établissement lui ont manifesté leur reconnaissance pour la qualité de son travail dans le cadre de ses fonctions à l'exploitation du lycée agricole depuis plus de 25 ans.



Mr LENORMAND, Mr BUCHON, Mr CHALOIS, Mr DAULT, Mr DUPAS

Le Directeur, Mr LENORMAND

# MAISON DE RETRAITE

Nous entrons dans l'automne en nous remémorant **quelques souvenirs agréables** :

Les premières venues d'artistes dans notre «**espace exposition**», le **vélo rail** à Médréac avec l'accueil de jour, les **pique-niques** (même nuageux), l'après-midi **contes** animé par la fille d'une résidente, la journée **moules-frites-chants marins** et les rencontres avec nos amis de **Cap'ages** à Plumaudan ou Saint-Juvat et **d'Anim'Ages** à Evran et Trigavou. Que de bons moments partagés et d'amis retrouvés !

Sans oublier les **102 ans de Louise GUERGNON** !



Nous avons participé au **repas du CCAS**. L'occasion de sortir, de retrouver des connaissances mais avant tout de prouver que l'on fait encore partie de la commune et que l'on souhaite y participer activement !

Le mois d'octobre est sous le signe de la reconnaissance des anciens avec l'opération «**Semaine Bleue**» et nous allons en profiter pour sortir et ouvrir nos portes : jeudi 11 au musée école de Bothoas, lundi 22 à Dinan pour un après-midi contes, mercredi 24 à Broons pour échanger avec les élèves de Sainte Marie et d'autres résidents de maison de retraite, mardi 30 pour le spectacle de magie de l'Accueil de Loisirs et pour finir, mercredi 31 au cinéma (comme chaque dernier mercredi du mois).

En novembre, les enfants de l'Accueil de Loisirs viendront nous rendre visite, comme à chaque vacances, et nous recevrons cette année encore les élèves du lycée agricole. Nous entrerons ensuite dans la période de Noël, de la décoration, des cadeaux, des festins ...



Mais pour l'heure, place à la coopération avec l'ouverture de notre «espace loisirs» à destination des personnes de plus de 60 ans de la commune dans lequel nous vous proposons de venir vous divertir ou entretenir votre forme.

## ■ Au programme :

- **Prévention des chutes** les 30 novembre et 14 décembre
- **Loto** le 21 décembre et loto chanté le 22 novembre
- «**la France en chanson**» vendredi 16 novembre
- **Vente de vêtements seniors** lundi 19 novembre de 14h30 à 17h00
- «ensemble, **chantons Noël**» mardi 11 décembre
- **Cinéma** les mercredis 31 octobre et 28 novembre

Le tarif est de 5 € la séance (activité et goûter) de 14h45 à 16h15, gratuité pour les lotos. Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, n'hésitez pas à nous appeler, nous trouverons une solution.

## Contact :

**Sophie Le Pauvre**, animatrice au 02 96 83 92 27 poste 416

Nous vous attendons nombreux pour le prochain évènement. Guettez les affiches jaunes ! et n'hésitez pas à venir ...

Si vous êtes artiste, passionné ou d'âme créatrice ... «l'espace d'exposition» vous ouvre les bras pour venir exposer vos œuvres.



J'en profite pour remercier les bénévoles et les familles de plus en plus nombreux et toujours aussi motivés, qui nous apportent régulièrement leur aide. Si vous souhaitez vous joindre à eux, surtout n'hésitez pas à nous contacter au 02 96 83 92 27.

L'animatrice, Sophie LE PAUVRE

# VIE DES ASSOCIATIONS

## CALENDRIER DES FETES

### OCTOBRE 2012

Dim	28	Repas des Gas de la Rance	Salle des fêtes
-----	----	---------------------------	-----------------

### NOVEMBRE 2012

Dim	4	Thé dansant - Club des aînés	Salle des fêtes
Dim	18	Banquet du Club des aînés	Salle des fêtes
Sam	24	Repas Sainte Barbe - Amicale des Pompiers de Caulnes	Salle des fêtes
Dim	25	Thé dansant - Amicale des Pompiers de Caulnes	Salle des fêtes
Mar	27	Concours de belote - Comité des fêtes	Salle des fêtes

### DECEMBRE 2012

Dim	9	Marché de Noël - Amicale des parents d'élèves de Caulnes	Salle des fêtes
Dim	16	Thé dansant - Club des aînés	Salle des fêtes
Lun	31	Réveillon de fin d'année - Comité des fêtes	Salle des fêtes

## Comité des Fêtes

### Prochaines manifestations :

- Mardi 27 novembre : **concours de belote**, salle des fêtes.
- Lundi 31 décembre : **réveillon de la Saint Sylvestre** avec l'orchestre «FA SI LA »  
80 €  
220 places maxi  
Réservation dès à présent auprès de Paulette DUVAL :  
02 96 83 96 33



La Présidente, Paulette DUVAL

## Les Gas de la Rance

**L**e dimanche 24 Juin c'était la **kermesse paroissiale** ; journée qui n'a pas connu son succès habituel à cause d'un après midi bien arrosé.



Que tous les bénévoles, les équipes qui ont préparé des chars, les groupes musicaux et aussi les spectateurs qui ont bravé la pluie soient vivement remerciés.

Le 9 Septembre, une équipe de bénévoles a participé à la **porte ouverte** sur l'exploitation d'Aline, Guy et Laurent DARTOIS à Guitté dans le cadre de l'opération «Fermes et Paysages».

Cette journée a été un succès ; l'association a assuré l'intendance (frites, galettes saucisses, buvette).

### Prochain rendez vous de l'association :

- **Dimanche 28 Octobre** : repas à la salle des fêtes.
- **Mardi 27 Novembre** à 20 h 30 au patronage, assemblée générale annuelle.

La Présidente, Marie-Paule GUILLEMOT

# Club des Aînés

Après un mois de fermeture, le club a repris ses activités le jeudi 6 Septembre.

La **sortie safari du 12 septembre** a permis à chacun de voir de près les animaux que beaucoup n'avaient vu qu'à la télévision. Après deux heures de visite en car dans les espaces aménagés pour chaque espèce d'animaux, chacun a apprécié l'excellent repas qui fut servi au restaurant. L'après-midi commença par un magnifique spectacle de dauphins, puis la visite de l'espace réservé aux singes avec un parcours sur passerelles. La visite se termina par le village de la brousse avec ses pailletes, ses reptiles et ses superbes perroquets.

Le **jeudi 20 septembre**, notre club a fêté ses 35 ans d'existence à la maison des associations. Après avoir retracé l'historique du club, le président remercia Mr le Maire et le Conseil Municipal pour les travaux réalisés au club. Il remercia également Mme Gisèle DARTOIS et Mr Roger BARBIER pour la documentation sur l'historique du club. Enfin un très grand merci à l'ensemble des bénévoles qui se sont dépensés sans compter pour que cette journée soit une réussite. Alain HOMO a réalisé une excellente sangria et a très bien organisé la confection des toasts. Bravo et merci Alain !

## Quelques dates à retenir :

- **Dimanche 4 novembre** : thé dansant avec Dilème.
- **Vendredi 16 novembre** : cinéma + repas au Lycée Hôtelier de St Méen le Grand pour ceux qui le souhaitent.
- **Dimanche 18 novembre** : repas annuel du club.
- **Vendredi 7 décembre** : spectacle de Noël à Pontivy.
- **Dimanche 16 décembre** : thé dansant avec Fa Si La.

Le Président, Régis DULAC



## Caulnes Sports Evènements

### Stock car du 26 août 2012 - 7ème édition

Grand succès et soleil au rendez-vous. Le public était très endiablé. Nous avons eu la grande joie d'avoir la participation du Champion d'Europe 2012. Remerciement à «France Bleu Armorique» pour son partenariat ainsi qu'à la municipalité pour avoir offert le trophée du «Grand Prix de Caulnes».

En plus du manège auto-tamponneuses, il y avait cette année un stand de tir à la carabine.

Grâce à l'aide de tous les bénévoles, nous avons pu mener à bien cette manifestation sportive. Un grand merci à tous ainsi qu'aux entreprises pour leurs encarts publicitaires.

Rendez-vous aux adeptes du stock car pour la 8ème édition.



Le Président, Jean-Claude LEBOIS

## Yoga

Les cours de yoga ont repris depuis le lundi 17 septembre 2012.

Les personnes intéressées sont les bienvenues. Il n'y a pas de limite d'âge.

Aucun certificat médical n'est nécessaire.

■ Les séances ont lieu le **lundi de 19 h 30 à 20 h 30** à la petite salle des fêtes de Caulnes.

- Se munir d'un tapis et d'une petite couverture.
- Pour se faire une idée de la pratique du yoga, les 2 premiers cours sont gratuits. Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année.
- Les cours se règlent au trimestre.

■ Pour plus de renseignements, contacter :

- Mme Huguette PICAULT 02 96 84 52 73
- Mr Jacques BOSSARD 02 96 83 90 43

Le Président, Jacques BOSSARD



## Office Intercommunal des Sports du Pays de Caulnes

### Un nouveau virage

Après 16 ans de fonctionnement et de progression constante dans le nombre d'adhérents, l'OIS a vu l'un de ses animateurs, **Julien NOGUES**, choisir une autre voie professionnelle.

Au 1<sup>er</sup> septembre dernier, **Caroline CORNEC** est venue remplacer Julien et **développer de nouvelles activités telles la Zumba** (chorégraphie sur rythme latino en lien avec le renforcement musculaire et aéro-bic). Caroline aura pour mission de reprendre ainsi les activités multisports (interventions dans les écoles, cap sport, cap sports vacances, soutien aux clubs...).



Dès le soir du forum, les 3 créneaux de Zumba adultes faisaient plus que le plein (liste d'attente) puisque 40 adultes participent aux cours du mardi et jeudi. Le même constat pour la Zumba ado et le Multitif (pour les 6-11 ans) du samedi matin.

Au cap sport, les groupes sont également complets sauf le groupe de CP-CE1 du mardi de 16h45 à 18h. Avis aux intéressés.

La prochaine échéance sera donc le **Cap sport des vacances de la Toussaint** avec un programme qui verra de nouveaux stages axés sur l'expression corporelle.

Le Président, Dominique BRIAND

### Club Informatique



L'association le **CLIC** (Club de Loisirs Informatique de **Caulnes**) reprend ses activités pour la saison 2012/2013 dans la salle de la maison des associations rue Valaise à Caulnes.

Les cours sont dispensés le :

- mardi soir de 20h30 à 22h00 pour les **débutants**,
- et le jeudi de 20h30 à 22h00 pour le **perfectionnement**, en alternance une semaine sur deux avec les débutants.



L'accès à la salle sera possible le samedi matin pour les enfants et adultes à la condition d'une surveillance par un des membres de l'association (Internet et/ou jeux en réseau).

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.

- **Les tarifs de l'année :**
  - 20€ adhésion à l'association
  - 135€ les cours à l'année

■ **Contact :** [edegaudemont@wanadoo.fr](mailto:edegaudemont@wanadoo.fr)

Le Président, Eric de GAUDEMEONT

## Club Théâtre

La Compagnie du Délhir reprend ses activités.

En ce moment, elle prépare un spectacle Pinter. Elle a le projet, pour l'année prochaine de proposer un spectacle déhissant autour des Fables de La Fontaine.

Elle a besoin de vous et de votre énergie.

Si vous voulez faire du théâtre dans une ambiance déhissante, avec des textes qui sciemment seront manipulés, détournés et explosés, venez rejoindre dès maintenant la Compagnie du Délhir pour vous exploser de rire !



Les jours de répétition seront à discuter.

■ Pour tout renseignement, adressez-vous à :

**Eric de Gaudemont**

12, rue de la Gare

22350 Caulnes

02.96.83.89.62

06.62.40.74.58

[edegaudemont@wanadoo.fr](mailto:edegaudemont@wanadoo.fr)



Le Président, Eric de GAUDEMONT

## Association des Parents d'Elèves

Lors de l'assemblée Générale, le bilan de l'année 2011/2012 a été présenté : L'association a fait un bénéfice de plus de 10 495 € grâce aux différentes manifestations (Marché de Noël : 1163 €, vente de chocolats : 1200 €, vente de Galettes crêpes : 770 €, vente de gâteaux : 1100 € et la kermesse de juillet : 6262 €). La kermesse a été une grande réussite à tous les niveaux : un grand moment de convivialité, de merveilleux chants des enfants et des enseignants, une bonne participation des parents, de nombreux bénévoles et un bénéfice.

Les parents présents ont voté le budget et ont décidé de reverser 9000 € pour les élèves des deux écoles (113 élèves en maternelle et 178 élèves en élémentaire) soit 30 € par enfant. Cet argent permettra de financer de nouveaux projets comme l'initiation à la musique pour les maternelles prévu en Octobre et le spectacle de Noël, et pour l'école élémentaire (Classe de Voile, initiation à la lecture...).

■ **A vos Agendas : l'Association des Parents d'élèves va reprendre ses activités 2012/2013 :**

- La vente de galettes-crêpes et de pains au chocolat ou croissants un vendredi sur deux à la sortie de l'école (reprise octobre).
- Une vente de chocolats pour Noël (vacances de la Toussaint).
- Le marché de Noël le dimanche 9 Décembre 2012.
- Vente de gâteaux Bijou (vacances de février 2013).

### Nouveau Bureau élu :

**Présidente** Karine MAILLARD

**Vices présidents** Marina LE MOAL (maternelle)

Marc PRIOL (primaire)

**Trésorière** Audrey BOZEC

**Trésorière adjointe** Sylvie MILON

**Secrétaire** Anne-sophie VADIS

**Secrétaires adjointes** Laura GUILLOUET, Lucie DENAMBRIDE

**Membres actifs** : LEGUE Sandrine, GIDON Paméla, CHEKKAR Sandra, CROSNIER Sandrine, MAUGIS Fabien



Marina LE MOAL, Vice Présidente



### **Samedi 14 juillet, l'équipe de Caulnes a participé au relais du Petit Poucet**

La course de relais s'est déroulée dans une bonne ambiance. Cette année, l'organisation était confiée à la commune de La Chapelle Blanche et reviendra à la commune de Guitté pour l'édition 2013.

M<sup>me</sup> Sandrine Deutschmann, présidente du comité des fêtes de La Chapelle Blanche et l'Equipe Caulnaise remercient les commerçants et artisans de la commune de Caulnes pour leur participation publicitaire.

Les coureurs qui souhaitent participer au prochain relais du Petit Poucet qui aura lieu le Samedi 13 juillet 2013 peuvent prendre contact auprès de Jean-Pierre BOULLIER au 02 96 83 80 63 ou de Jean-Luc BUCHON au 02 96 83 85 94.



### **L'Inauguration des parcours pêche « découverte et passion » a eu lieu le 29 septembre 2012**

En présence de :

- M. Maurice LEBRANCHU, Président de la Fédération Départementale de la Pêche
- M. Philippe MESLAY, représentant le Président du Département des Côtes d'Armor
- M. Gérard BERTRAND, Conseiller Général
- M. Jean-Louis CHALOIS, Maire de Caulnes et des élus municipaux
- M. Roger PIEDVACHE, Président de l'AAPPMA des Pêcheurs de la Haute Rance
- M. Cyril LE MOAL, Directeur, et M. Olivier DESPORTES, Président, du Crédit Agricole

L'après-midi, l'AAPPMA des Pêcheurs de la Haute Rance a ouvert ses portes au public pour fêter ses 80 ans au service de l'eau autour de nombreux stands.

Le soir, à la salle des fêtes, un grand nombre de convives a apprécié la désormais traditionnelle « choucroute de la mer ».

## *Les Associations de Caulnes*

	<b>Président</b>	<b>Coordonnées</b>	
<b>AMICALE DES CHASSEURS</b>	Janick DUFFROS	La Houssais 02 96 83 81 22	CAULNES
<b>AMICALE DES POMPIERS</b>	Thierry VASSEUR	21, lotissement des Champs 02 96 88 70 68	CAULNES
<b>LES PECHEURS DE LA HAUTE RANCE</b>	Roger PIEDVACHE	39 bis, rue de la Gare 02 96 83 81 63	CAULNES
<b>AMICALE DES PARENTS D'ELEVES</b>	Karine MAILLARD	Le Temple 02 96 83 11 98	St JOUAN DE L'ISLE
<b>LES P'TITS BREIZH DU 22</b>	Nelly DEBUIRE	25, lot. des Champs 02 96 88 75 23	CAULNES
<b>CLUB DES AINES</b>	Régis DULAC	17, Rue du Bois 02 96 83 85 11	CAULNES
<b>AMIS DU MARQUE PAGE</b>	Pierre BELLICOURT	Les Landes 02 96 83 99 83	CAULNES
<b>ANCIENS D'ALGERIE « FNACA »</b>	Jean SÉROT	10, rue d'Yvignac la Tour 02 96 83 97 23	CAULNES
<b>LES GAS DE LA RANCE</b>	Marie-Paule GUILLEMOT	La Hubiais 02 96 83 94 31	CAULNES
<b>COMITE DES FETES</b>	Paulette DUVAL	11, rue de Dinan 02 96 83 96 33	CAULNES
<b>ASSOCIATION INTER-COMMUNALE DE DANSE</b>	Christelle SECARDIN-OUICE	16, Résidence de la Vallée 02 96 83 91 51	CAULNES
<b>ATELIER DE MODELAGE-POTERIE</b>	Michèle CUVILLIER	La Bellangerais 02 99 06 25 48	QUÉDILLAC
<b>CLUB DE BADMINTON</b>	Marylène DESPORTES	3, rue Domaine de Merlin 06 87 45 53 98	St-MÉEN-LE-GRAND
<b>CLUB DES CYCLOS</b>	Christian CAJEAN	21, rue de la Chauvetais 02 96 83 90 11	CAULNES
<b>CLUB DE FOOTBALL « Rance Football Club »</b>	Sébastien MAILLARD	19, rue Anciennes Halles 06 62 68 06 41	St JOUAN DE L'ISLE
<b>CLUB DE GYMNASTIQUE FEMININE</b>	Patricia GODARD	Iffetz 02 96 83 11 94	PLUMAUGAT
<b>CLUB DE TENNIS DE TABLE</b>	Gisèle FROUGET	15, rue Théodore Botrel 02 22 13 11 67	BROONS
<b>OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS</b>	Dominique BRIAND	29, lot. des Champs 02 96 83 85 15	CAULNES
<b>CLUB DE JUDO</b>	Michel LEVREL	10, rue des Bleuets 02 96 84 72 94	BROONS
<b>CLUB DE VOLLEY</b>	Crystèle MIGNOT	Le Hïrel 06 24 28 26 45	CAULNES
<b>VARAP'RANCE Club d'escalade du Pays de Caulnes</b>	Sophie LANGLAIS	Carvaguen 02 96 86 19 91	YVIGNAC-LA-TOUR
<b>CAULNES SPORTS ÉVENEMENTS</b>	Jean-Claude LEBOIS	La Thibouvais 06 65 67 13 33	PLUMAUGAT
<b>CLUB DE FLECHETTES « Korrigans Darts Club »</b>	Stéphane PERRAULT	8, lot. du chêne Coché 02 96 84 89 50	TRÉMEUR
<b>CLUB DES LOISIRS INFORMATIQUES</b>	Eric de GAUDEMONT	12, rue de la Gare 02 96 83 89 62	CAULNES
<b>CLUB DE THEATRE « La Compagnie du Delhir »</b>	Eric de GAUDEMONT	12, rue de la Gare 02 96 83 89 62	CAULNES
<b>YOGA</b>	Jacques BOSSARD	23, rue de Dinan 02 96 83 90 43	CAULNES

Le prochain bulletin municipal sera édité pour Noël.

Le dépôt des articles à insérer dans ce bulletin est à faire pour le 10 Décembre 2012, au plus tard.

